

Protokoll / Procès-verbal

Nr.	Sitzungstag - Date:	Zeit - Heure:	Sitzungsort - Lieu:	Leitung - Conduite:	Protokoll - PV:
PK/08	07.03.2008	10.00 – 16.00	Olten, Bahnhofbuffet Buffet de la gare	G. Bossi	F. Fahrni

Teilnehmer Participants:	<p>Anwesend - Présents: Gsel Ursi AG, Frei Oliver AG, Keller Walter AI/AR, Lauper René BS/BL, Lüscher Rolf BE, Jubin Jean-Michel JuBE, Bucher Heinz FR, Rhyner Patrick GL, Bürgi Daniel GR, Saucy Joseph JU, Huber Werner LU, Montandon Claude-André NE, Vetsch Ernst SG, Hauser Andreas SH, Amann Christoph TG, Frei Patricius TI, Walker Pius UR, Coquoz Pierre-Antoine VD, Stauffacher Walter ZG, Bürchi Urs ZH, Raemy Otto BAFU, Farron Léonard, Boni Jan, Bossi Gottfried, Kroll Stefan, Malzach, Meier Reto, Steiner Markus, Wild Mario et Fahrni François</p> <p>Entschuldigt - Excusé: Flury Stephan OW/NW, Rathgeb Martin SO, Eichhorn Thyl SZ, Rouiller François VS, Allenspach Alexandre</p>
-------------------------------------	---

Ref.-Nr. No. de réf.	Thema - Thèmes	Status (Aufträge) Etat des devoirs: e = erledigt - Exécuté i = in Arbeit – En exécution r = ruht – En attente				Status
		Art - Genre A = Auftrag - Devoir B = Beschluss - Décision F = Feststellung, Info – Prise de position, informations	Art - Genre Verantwortlich	Responsible	Termin / Datum Délais / Date	
1	Begrüssung – Salutations					
	G. Bossi souhaite la bienvenue et remercie les Présidents qui ont accompli le voyage jusqu'à Olten et plus particulièrement ceux des cantons les plus éloignés qui ont entrepris un long voyage. Un merci particulier est adressé à Messieurs Leonard Farron et Jan Boni du comité de soutien à l'initiative « Sauver la forêt suisse » ainsi qu'à Monsieur Otto Raemy présent en tant que représentant de l'OFEV.					
2	Protokoll 2007 – Procès-verbal 2007					
	Le procès-verbal de la CP 2007 a été distribué par courriel et publié sur Internet. Il est mit en discussion et une seule correction est demandée par le représentant du canton de Neuchâtel qui fait remarquer que son canton n'a pas et n'est pas entrain de mettre en place une CCT. Il demande que le nom du canton de Ne soit effacer du point 4, 2 ^{ème} paragraphe du pv 2007. La parole n'est plus demandée, le procès-verbal est donc considéré comme accepté avec la correction ci-dessus.					
3	OdA und Attesausbildung – Omt et formation miminale					
	<p><u>L'Omt</u> à actuellement 3 projets, ce sont : le fond de formation, le programme cadre Forestiers ES et l'attestation de formation (apprentissage sur 2 ans). Otto Raemy OFEV. L'OFEV va déposer une demande d'adhésion à l'Omt ceci dans un but de continuation des relations constructives du passé.</p> <p><u>Attestation de formation.</u> Un scepticisme certain se fait sentir sur la nécessité de l'attestation de formation / Un sondage va être réalisé afin de connaître la position des responsables cantonaux de la formation, des associations cantonales et d'une série d'entreprise de formation. Cette clarification sur la nécessité de cette formation est nécessaire afin de pouvoir, le cas échéant, déposer une demande de financement à l'OFFT. Cette demande devra être faite relativement rapidement sinon les frais de la procédure seront à charge de l'OMT Forêt.</p> <p>Otto Raemy OFEV. La loi actuelle stipule la nécessité d'une formation élémentaire et, que nous le voulions ou non, nous devons répondre à cette état de fait.</p>	F				
			B			

Ref.-Nr. No. de réf.	Thema - Thèmes	Status (Aufträge) Etat des devoirs: e = erledigt - Exécuté i = in Arbeit – En exécution r = ruht – En attente			Art - Genre	Verantwortlich Responsable	Termin / Datum Délais / Date	Status
		Art - Genre A = Auftrag - Devoir B = Beschluss - Décision F = Feststellung, Info – Prise de position, informations						
	<p><u>Programme cadre Forestiers ES.</u> Le projet de l'année 2009. Une aide de financement pour le programme cadre nécessaire à la formation des Forestiers ES à été déposée auprès de l'OFFT et acceptée. La supervision du projet est assurée par l'Omt. Un groupe de travail va être formé par le responsable du projet.</p> <p>Le délai pour la remise du projet doit est agendé pour le 1^{er} avril 2009. <i>(voir également la présentation ppn en annexe)</i></p>							
4	Bildungsfond – Fond de formation							
	<p><u>Fond de formation.</u> La déclaration d'obligation générale du fond de formation a été déposée auprès de l'OFFT. Le règlement et le catalogue de prestations sont en cours de réalisation.</p> <p>L'association bernoise des propriétaires forestiers à fait recours contre la mise en place obligatoire du fons de formation, leur objectif n'est pas de jouer les moutons noirs, ils désireraient simplement une clarification sur l'obligation de contracter à la foi au fond de formation et également au fond du bois, fond du bois qui couvre lui aussi une partie des coûts de la formation offerte par l'EFS. Cette opposition bernoise (à laquelle certains autres cantons se rattachent) remet définitivement en question la mise en place du fond de formation pour le premier août de cette année mais pas le principe, que les Bernois soutiennent aussi !</p> <p>Une séance de « conciliation » aura lieu début février. Markus souligne qu'une nouvelle fois l'EFS n'a pas assuré ses arrières et surtout n'assume pas pleinement ses responsabilités. Responsabilités qui dans le cas présent se partagent avec l'OFFT qui semble sous estimé la complexité de la création d'un fond de formation.</p> <p>Rolf Lüscher BE désire savoir ce qui va se passer avec les cantons qui possèdent déjà un fond de formation. Urs Büchi ZH, dès que la solution nationale sera en place et que tous les malentendus seront réglés, le canton de Zürich rejoindra le fond « national ». Pour l'instant les autres cantons ayant « leur solution » vont rester autonome, il serait toutefois souhaitable qu'ils rejoignent eux aussi, dans un avenir pas trop éloigné, la solution « nationale ».</p> <p><i>(voir également la présentation ppn en annexe)</i></p>							
5	Initiative « Rettet den Schweizer Wald – Initiative « Sauver la forêt suisse							
	<p>G. Bossi Président, donne connaissance d'une lettre envoyée par les collègues Zürichoïses à l'ensemble de leurs politiciens. L'objectif de ce courrier doit servir à informer du bien fondé de ne pas entrer en matière sur le thème du projet de nouvelle loi forestière. Il en profite pour féliciter le conseil national pour sa sage décision de ne pas entrer en matière sur le projet du conseil fédéral.</p> <p>Le 12 mars prochain ce sera au tour du conseil des états de se prononcer. La probabilité est très forte pour que ce dernier, sur conseil de sa commission, choisisse le même chemin que le national, c'est-à-dire de refuser d'entrer en matière aussi bien pour le projet du conseil fédéral que pour l'initiative.</p> <p>Après une présentation très intéressante de Jan Boni, les présidents présents ont pût se faire une idée plus précise de l'avenir de l'initiative, sur la suite à donner à ce « projet » et sur la nécessité absolue de maintenir l'œil ouvert.</p> <p>Jan Boni et Léonard Farron ont, tout deux, soulignés le rôle extrêmement important joué par l'ASF et l'ensemble des sections cantonales. Ils savent que si l'ASF décide de ne plus soutenir le projet de l'initiative « sauver la forêt suisse » celle-ci n'aura quasiment aucune chance devant le peuple.</p>							

Ref.-Nr. No. de réf.	Thema - Thèmes	Status (Aufträge) Etat des devoirs: e = erledigt - Exécuté i = in Arbeit – En exécution r = ruht – En attente			Art - Genre	Verantwortlich Responsable	Termin / Datum Délais / Date	Status
		Art - Genre A = Auftrag - Devoir B = Beschluss - Décision F = Feststellung, Info – Prise de position, informations						
	<p>Décision à prendre par les Présidents :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'ASF doit-elle continuer de soutenir l'initiative ? 2. Voulons-nous, quelle que soit la décision du conseil des états, aller jusque devant le peuple avec l'initiative ? 3. Quelles leçons pouvons-nous tirer de cet épisode de l'histoire forestière suisse ? <ol style="list-style-type: none"> 1. A l'unanimité les présidents sont pour le maintien de notre soutien à l'initiative et ceci, au minimum, jusqu'à la décision du parlement respectivement jusqu'à la fin du délais de recours. En cas de décision favorable en notre égard par le parlement, notre crédibilité politique sera mieux reconnue. 2. Jusqu'à présent l'action a très bien fonctionné. Le moment est venu de bien juger jusqu'où nous voulons aller. Vouloir aller à tout prix jusqu'à la votation populaire alors que la politique rejette les deux objets serait tentant, mais aussi très dangereux. Le refus de l'initiative par le peuple serait, quelque part, aussi un désaveu du service forestier et de plus le risque de scission entre forestiers serait grand. 3. « L'union fait la force » ! Lorsque la base se réunit, qu'elle arrive à mobiliser une grande partie des personnes intéressées par le milieu forestier et par l'avenir d'un patrimoine naturel, cette base arrive à faire front à des visions de soi-disant « Manager ». Un autre point positif est que cette situation a réussi à démontrer qu'il est possible de mobiliser un certain nombre de politiciens et de politiciennes à la cause forestière. Les revirements de position observés ont bien démontrés que l'initiative avait très bien réussi à mettre le doigt sur un point essentiel, la « crise » forestière des années 90 n'avait rien à voir avec le cadre légal mais bien plus avec un marché des bois dramatiquement malade. <p>Résultat des consultations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après la décision du parlement de non entrée en matière sur le contre-projet et sur l'initiative, l'ASF va demander le retrait de cette dernière dès que le délai de recours sera passé. Résultat du vote consultatif : Unanimité moins une voix. - La politique ne peut donner de garantie, malgré tout nous devons essayer de bien faire comprendre que nous n'accepterons pas, à l'avenir, n'importe quelles propositions. L'article 51 ne peut en aucun cas être supprimé. - Le tissu de relation qui s'est construit durant tout cet exercice doit absolument être maintenu à tous les niveaux. - les Présidents sont d'avis que l'ASF et ses sections cantonales doivent soutenir le manifeste pour la forêt suisse présenté par Jan Boni. Ce manifeste devra être, après quelques adaptations, une sorte de fil rouge dans la politique sylvicole de l'ASF. <p><i>(voir également la présentation ppn en annexe)</i></p>							
6	Wald und Holz, Zusammenarbeit – La Forêt, collaboration avec l'EFS							
	<p>Le Président donne une orientation sur les changements intervenus depuis la dernière assemblée des délégués. Selon l'offre en vigueur l'ASEFOR a prit la décision de ne plus profiter du canal Wald und Holz et la Forêt.</p> <p>Pour l'ASF les Présidents sont d'avis que :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Il faut analyser la possibilité de diffuser chaque message ASF par le biais 							

Ref.-Nr. No. de réf.	Thema - Thèmes	Status (Aufträge) Etat des devoirs: e = erledigt - Exécuté i = in Arbeit – En exécution r = ruht – En attente			Art - Genre	Verantwortlich Responsable	Termin / Datum Délais / Date	Status
		Art - Genre A = Auftrag - Devoir B = Beschluss - Décision F = Feststellung, Info – Prise de position, informations						
	des revues et journaux de sections. (BündnerWald, Züriwald, etc.) 2. L'option Holzzeitung/Revue suisse du bois peut être envisagée par le comité, au minimum selon le principe ci-dessus et, pourquoi pas, comme « organe de notre association. 3. Internet seul n'est pas suffisant. Il devrait être complété au minimum par une New-letter. Collaboration avec l'ASEFOR est tout à fait envisageable. 4. Une dernière discussion doit avoir lieu avec la direction de l'EFS afin de tenter de se retrouver et de poursuivre la collaboration. Il sera nécessaire de bien leur expliquer « les risques » encourus tels que la diminution du nombre d'annonceurs ciblant leur publicité sur les entrepreneurs et/ou sur les gardes-forestiers.							
7	Imagekampagne – Campagne de communication							
	<u>Campagne marketing « Forêt »</u> . La campagne est lancée, les bâches sont réalisées et en vente et les autocollants disponibles gratuitement auprès de l'EFS. Le financement se fait toujours par les montants restant de l'expo 02 et à disposition de l'EFS. La collaboration lors de ce projet a parfaitement fonctionné. Le projet est appelé à continuer dans la ligne actuelle.							
8	Skimeisterschaft – Championnats suisse de ski							
	<p>Ce n'est dans pas moins de neuf catégories que les participants purent prendre le départ et profiter des pistes enneigées de Wildhaus : Nordique populaires, hommes 1 et hommes 2 et du coté des alpins ; Enfants, Dames, Juniors / Apprentis, Hommes 1, Hommes 2 et Snoboarder.</p> <p>Les responsables des courses, Ruedi Forer (alpin) et Reto Hänni (nordique), ont réalisés avec l'aide de l'école de ski de Wildhaus un tour de magie.</p> <p>Le jour précédent les joutes, le föhn avait fait un ravage sur les pistes qui n'attendaient que de sentir glisser les skis des compétiteurs, les championnats étaient proches de l'annulation! Les prières de Ruedi et de Reto furent entendues le vendredi soir déjà, la neige se mit à tomber en abondance. Il en tomba tellement durant la nuit et le jour même des championnats, qu'il fallut une équipe extrêmement motivée et compétente pour garantir de bonnes conditions.</p> <p>Un grand merci aux sponsors, la banque Raiffeisen du Toggenburg, les assurances Hevetia, l'association St Galloise et du Liechtenstein des propriétaires forestiers et les maisons Huber, von Rotz, Helog-Heliswiss, Stihl, Rotex hélicoptères, Kuert & Co et l'association suisse des forestiers.</p> <p>Les prochains championnats auront lieux le 7 février 2009 dans la région des Diablerets. Les organisateurs sont au travail et se réjouissent déjà de votre participation</p> <p>Malgré la réussite les championnats 2008 resteront aussi marqués par la tristesse. La tristesse d'avoir perdu un collègue et ami en la personne de Kurt Bleiker. Kurt, membre du comité d'organisation, est malheureusement décédé dans sa cinquantième année suite à un arrêt cardiaque après avoir accompli la deuxième manche du slalom.</p> <p>Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.</p> <p>Le Président prie l'assemblée de se lever et d'accorder une minute silence en la mémoire du défund.</p>							
9	Reglemente VSF und Inkasso – Règlements de l'ASF et incasso							
	F. Fahrni présente les changements apportés au règlement ASF. Ces changements ne sont que des adaptations aux statuts en vigueurs ainsi							

Ref.-Nr. No. de réf.	Thema - Thèmes	Status (Aufträge) Etat des devoirs: e = erledigt - Exécuté i = in Arbeit – En exécution r = ruht – En attente			Art - Genre	Verantwortlich Responsable	Termin / Datum Délais / Date	Status
		Art - Genre A = Auftrag - Devoir B = Beschluss - Décision F = Feststellung, Info – Prise de position, informations						
	qu'une adaptation des montants des cotisations valable à partir du 1 ^{er} janvier de cette année. L'encaissement des cotisations ASF sera fait par les sections. Le nombre de membres payants sera fixé entre les présidents et le secrétariat de l'ASF. Les cantons de Glaris, Zürich, Thurgovie, Bâle et Jura désirent que les membres ASF ne faisant pas encore partie de leurs sections soient une fois encore avertis et informés des changements intervenus. <i>(voir également la présentation ppn en annexe)</i>							
10	Finanzen - Finances							
	F. Fahrni présente le décompte annuel de l'association. L'année 2007 se boucle positivement avec un total de dépenses se montant à F. 97'354.65 pour un total d'entrée de Fr. 120'348.95 Le bouclage est « provisoire », aucune différence significative n'est à attendre. Les comptes n'ont pas encore été contrôlés par les réviseurs, la séance de contrôle est agendée pour le 27 mai 2008.							
11	Neue Vorstandsmitglied – Nouveau membre pour le comité							
	Après de longues et infructueuses recherches parmi l'ensemble des cantons romands, une solution semble se dessiner avec un alémanique, bilingue, venant du canton de Fribourg et travaillant sur le canton de Berne. Le candidat se nomme Peter Piller et a terminé sa formation de forestier ES fin septembre 2007.							
12	Verschiedenes und Informationen – Divers et information							
	<u>Assemblée des délégués 2008.</u> Le Président présente ses excuses pour le « faux-pas » dans la décision de faire l'assemblée des délégués 2008 dans le canton de Schaffhouse. De manière définitive, l'assemblée des délégués 2009 aura lieu le 19 septembre dans le canton de Fribourg, région Morat-Guin. Un grand merci aux organisateurs pour leur souplesse et leur volonté. <u>CCT.</u> Une séance a été organisée le jeudi 28 février dernier. Ont participé, Messieurs Galley (ct. Fribourg), Roullier et Clivaz (ct. Valais), Steiner, Malzach et Fahrni (ASF). L'échange a été fructueux. Un compte-rendu de séance va être établi et avec cette base de travail les personnes de contact ASF vont proposer une « recommandation pour l'établissement d'une CCT ». <u>Groupe de travail « sylviculture ».</u> Le comité de rédaction du groupe de travail, Naturnaher Waldbau de l'OFEV, s'est rencontré la dernière fois en date du 5 novembre 2007. L'ASF, par son représentant Heinz Jost, a pris position officiellement et de manière écrite. L'avenir du groupe de travail est ouvert, possible fusionnement avec « Waldbaunormen Sia, Heinz Jost désire se retirer. Gottfried Bossi qui est représentant dans le deuxième groupe, va prendre la succession de Heinz. <u>Initiative.</u> Gottfried Bossi a répondu présent à l'invitation de la SFS afin de prendre part à une partie de séance du groupe de coordination « forêt ». Ce groupe, remis en route sous l'impulsion de l'OFEV est composé des principaux acteurs du milieu forestier, SFS, WVS, WSL, Pro Natura, WWF, Bird Life, BZW's, SHL et OFEV. Malheureusement notre association et l'ASEFOR ne font pas partie des membres permanents de cette importante plateforme d'échange de discussion. Gottfried Bossi est intervenu auprès de M. Götz (vice-directeur de l'OFEV) afin que nous puissions participer à part entière et non pas que sur invitation, GB va adresser une demande écrite. Notre Président était invité avec M. Farron du comité de soutien à l'initiative.							

Ref.-Nr. No. de réf.	Thema - Thèmes	Status (Aufträge) Etat des devoirs: e = erledigt - Exécuté i = in Arbeit – En exécution r = ruht – En attente			Art - Genre A = Auftrag - Devoir B = Beschluss - Décision F = Feststellung, Info – Prise de position, informations	Art - Genre	Verantwortlich Responsable	Termin / Datum Délais / Date	Status
	<p>L'objectif de l'invitation était de prendre connaissance de notre position quand à la suite à donner à l'initiative après le passage de cette dernière devant les chambres fédérales. Le message à été clair, au minimum jusqu'au 12 mars notre soutien reste entier à l'initiative..</p> <p><u>Wald und Wild.</u> Le groupe de travail veut accentuer le travail en commun entre les milieux de la chasse et ceux de la forêt. A ce titre le gt c'est rapproché de nous et désire avec notre aide organiser différentes manifestations. Un premier travail sera de dresser un inventaire de nos activités communes sous le titre : Ce que font les forestiers et les chasseurs pour les milieux naturels et plus particulièrement la forêt. A ce titre le gt aimerait aussi une participation financière de notre part, participation se montant à Fr. 1'000.-. Le comité octroi le « crédit ».</p> <p><u>Projet « Zündholz ».</u> Godi à eu contact avec Urs Rohner. Le groupe de travail a réuni l'argent nécessaire, Fr. 25'000.-, les travaux de réalisation vont commencer durant cette année.</p> <p><u>Concours de bûcheronnage.</u> Les sélections pour les championnats du monde 2008 se sont déroulées en date du 14 novembre 2007. Les travaux de promotion auprès des jeunes se déroulent selon ce qui avait été prévu. Le Mont-sur-Lausanne et l'EFS collabore étroitement à cette action, le train est sur les rail..</p> <p>Le film de promotion sera disponible dès début avril.</p> <p><i>Demande. Ralf Malzach, membre du comité et Teamleader de l'équipe nationale prie les président de prendre note que les prochains championnats nationaux auront lieu en 2011 et, qu'ils prennent garde de placer les concours cantonaux dans les années 2008, 2009 et 2010.</i></p>								

Nächste Sitzung – Prochaine séance:	
Abgegebene Unterlagen - Documents remis:	
-	
Beilagen – Annexes:	
Verteiler – Copie à l'attention:	
Teilnehmer- Participants:	
Z.K_ pour info:	